

ÉLUS LOCAUX : UN POUVOIR ÉCLECTIQUE

Poussés par les pouvoirs publics, nos représentants du territoire ont aujourd'hui plus que jamais la **capacité d'accueillir** sur nos communes de Maurienne des **équipements de production d'électricité** (champs de panneaux photovoltaïques, éoliennes et micro-centrales hydroélectriques). Ceci n'est pas sans conséquences pour l'environnement naturel ni sans nuisances pour les riverains concernés.

Lorsque les enquêtes publiques arrivent, les projets sont déjà très proches de la réalisation et du début des travaux, les contributions des citoyens ne permettant généralement que quelques modifications à la marge.

Nous avons demandé auprès de la mairie de Val Cenis un bilan financier de l'installation de la **micro-centrale du St Bernard à Bramans**... en vain ! Il faut savoir que cette installation ne fonctionne pas du tout en hiver car le ruisseau est entièrement gelé pendant plus de 4 mois ! Dès la mi-août, le débit est si faible que l'exploitation est quasi à l'arrêt.

Au 23 avril 2024, cette micro-centrale n'est toujours pas en activité !!

À noter, les autres projets sur le torrent d'Ambin à Bramans, sur le Rébruyant au vallon d'Avérole, sur le ruisseau de Chavière à Termignon, sur le Vigny à St Michel, sur le Bonrieu à Orelle, deux projets à Modane dont l'un a été approuvé par le préfet en dépit de l'avis défavorable de la commissaire enquêtrice.

Il fut question autrefois d'un homme qui opérait la multiplication des pains et poissons pour nourrir multitude d'hommes ; aujourd'hui, ce n'est plus de petits pains ni de poissons dont il est question mais de toujours plus de projets et réalisations dévastateurs et maléfiques. La loi Aper désormais permettant des ouvrages en tout point meurtriers de la nature tout entière et déterminés sans doute à nous assoiffer !!

On va se retrouver avec une **domestication** quasi totale de la plupart **des cours d'eau** ayant encore un peu de sauvage alors qu'E.D.F. a déjà capté près de 80% de l'eau pour alimenter les grands barrages !

Les travaux font travailler des entreprises de T.P. mais au détriment de la faune et de la flore avec des **effets irréversibles** sur l'hydrologie des petits cours d'eau déjà fortement impactés par le réchauffement climatique. Cette course effrénée pour produire une pseudo-énergie verte est une aberration sur le plan écologique.

Affirmer lutter contre le réchauffement climatique en multipliant ces réalisations pour produire des micro-quantités d'énergie avec un tel coût écologique et financier est un mensonge, le tout subventionné avec force **argent public** (le nôtre) !

D'autre part, point essentiel, **l'eau**, ce **bien commun**, être vivant, ne serait plus qu'une ressource exploitable à merci, emprisonnée dans des canalisations métalliques, privée de lumière et d'oxygène, maltraitée, forcée, turbinée et rendue comme un déchet à l'aval de son lieu de torture.

